RCS : LE MANS
Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00658
Numéro SIREN : 387 531 049
Nom ou dénomination : AZ PLus

Ce dépôt a été enregistré le 15/07/2020 sous le numéro de dépôt 3378

Greffe du tribunal de commerce du Mans

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 15/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/3378

Déposant :

Nom/dénomination : AZ PLus

Forme juridique : Société anonyme

N° SIREN : 387 531 049

N° gestion : 2017 B 00658

Copie certifiée conforme
PG / 16/07/2020 14:15:09
N° de dépôt - 2020/3378 / 387531049

AZ Plus

Société Anonyme
au capital de 4.500.000 €
Siège Social : 14 Bd Marie et Alexandre Oyon
72000 LE MANS
RCS LE MANS 387 531 049

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 JUIN 2020

Des résolutions de l'assemblée générale des associés du 18 juin 2020, il est extrait ce qui suit :

« .../

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2019 approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice, se soldant par un bénéfice de 14 295,17 euros.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs et au Directeur Général quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter le résultat de l'exercice d'un montant de 14 295,17 euros au report à nouveau lequel passera ainsi de -91 085,89 euros à -76 790,72 euros.

L'assemblée générale reconnaît, en outre, qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...]

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur des présentes, d'un original, d'une copie ou d'un extrait aux fins d'accomplir toutes formalités légales ou réglementaires qui sont la suite ou la conséquence des résolutions précédentes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

/... »

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Paris , le 3 juillet 2020

Thierry MOLLAT
Président Directeur Général

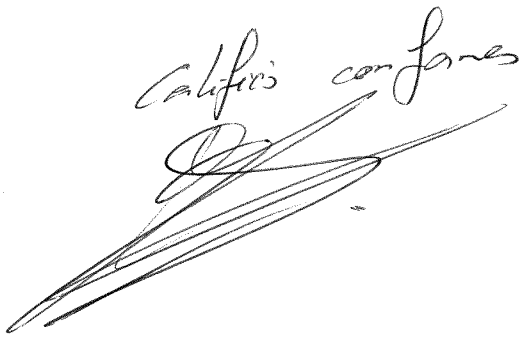
1/1

Copie certifiée conforme
PG / 16/07/2020 14:15:09
N° de dépôt - 2020/3378 / 387531049

AZ Plus

Société Anonyme
au capital de 4.500.000 €
Siège Social : 14 Bd Marie et Alexandre Oyon - 72000 LE MANS
RCS LE MANS 387 531 049

COMPTE-RENDU DES OPERATIONS



Exercice 2019

Assemblée Générale
du 18 juin 2020

Copie certifiée conforme
PG / 16/07/2020 14:15:09
N° de dépôt - 2020/3378 / 387531049

Copie certifiée conforme
PG / 16/07/2020 14:15:09
N° de dépôt - 2020/3378 / 387531049

AZ PLUS

BILAN
31/12/2019

ACTIF	31/12/2019 Montant brut	31/12/2019 Amort. et provisions	31/12/2019 Montant net	31/12/2018 Montant net
Capital souscrit non appelé	-		-	-
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
- Concessions, brevets, marques, logiciels	-	-	-	-
- Fonds commercial	-	-	-	-
Immobilisations corporelles			-	-
- Terrains	-	-	-	-
- Constructions	-	-	-	-
- Agencements, installations	-	-	-	-
- Matériel de bureau			-	-
- Matériel informatique	-	-	-	-
- Mobilier de bureau			-	-
- Immobilisations en cours	-	-	-	-
Immobilisations financières			-	-
- Participations	-	-	-	-
- Autres titres immobilisés	-	-	-	-
- Prêts	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-
Total I	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-		-	-
Créances clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres créances				
- Fournisseurs	-	-	-	-
- Sociales	-		-	-
- ETAT Taxes	-		-	-
- IS	-		-	-
- C/C intégration fiscale	1 755,00		1 755,00	38 887,00
- C/C actionnaires avances trésorerie			-	-
- C/C opérations diverses			-	3 864,42
- Produits à recevoir			-	29,62
- Autres débiteurs divers		-	-	
Valeurs mobilières de placement		-	-	
Instruments de trésorerie			-	
Disponibilités	4 641 255,84		4 641 255,84	4 583 150,67
Total II	4 643 010,84	-	4 643 010,84	4 625 931,71
Charges constatées d'avance Total III	-		-	-
Total général	**4 643 010,84**	-	**4 643 010,84**	**4 625 931,71**

PASSIF	31/12/2019 Montant	31/12/2018 Montant
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 500 000,00	4 500 000,00
Prime d'émission		
Réserve légale	139 065,97	139 065,97
Autres réserves	73 470,52	73 470,52
Report à nouveau	- 91 085,89	- 107 655,99
Résultat de l'exercice	14 295,17	16 570,10
Provisions réglementées	-	-
Total 1	4 635 745,77	4 621 450,60
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provision pour risques	-	-
Provision pour charges	-	-
Total II	-	-
DETTES		
Comptes de liaison inter-sociétés	-	-
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
- Fournisseurs biens et services	-	-
- Fournisseurs d'immobilisations	-	-
- Autres	-	-
Dettes fiscales et sociales		
- Personnel rémunérations dues	-	-
- Charges sociales	-	-
- Etat TVA à payer	-	-
- Autres taxes	-	-
Autres dettes		
- IS intégration fiscale	-	-
- C/C actionnaires opérations diverses	2 706,05	-
- C/C actionnaires avances trésorerie	-	-
- Charges à payer	4 559,02	4 481,11
- Autres créditeurs divers	-	-
Total III	7 265,07	4 481,11
Produits constatés d'avance Total IV	-	-
Total général	**4 643 010,84**	**4 625 931,71**

Copie certifiée conforme
PG / 16/07/2020 14:15:09
N° de dépôt : 2020/3378 / 387531049

AZ PLUS

COMPTE DE RESULTAT
31/12/2019

CHARGES	31/12/2019	31/12/2018	PRODUITS	31/12/2019	31/12/2018
CHARGES D'EXPLOITATION			**PRODUITS D'EXPLOITATION**		
Achats de marchandises	-	-	Ventes de marchandises	-	-
Varation de stocks de marchandises	-	-	Production vendue de biens	-	-
achats d'approvisionnement			Production vendue de services	-	-
varation de stocks d'approvisionnement	-	-	Production stockée	-	-
Autres charges externes	12 082,73	14 401,14	Production immobilisée	-	-
Impôts taxes et versements assimilés	-	307,00	Subventions d'exploitation	-	-
Personnel : salaires et traitements	-	-	Reprises sur amortissements et provisions	-	-
Charges sociales	-	-	Transferts de charges	-	-
Dotations aux amortissements	-	-	Autres produits	-	-
Dotations aux provisions	-	-			
Autres charges (dont pertes sur créances irrécouvrables)	-	-	**Total des produits d'exploitation**	-	-
Total des charges d'exploitation	**12 082,73**	**14 708,14**			
CHARGES FINANCIERES			**PRODUITS FINANCIERS**		
Dotations financières aux amortissements et prov.	-	-	Produits financiers de participations	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-	Produits des autres immobilisations financières	-	-
différence négative de change	-	-	Revenus des autres créances	-	-
Charges nettes sur VMP	-	-	Autres intérêts et produits assimilés	-	-
autres charges financières	472,10	367,76	Reprises sur provisions et transferts de charges fin.	-	-
			Produits nets sur cessions de VMP	-	-
			Autres produits financiers	-	-
Total des charges financières	**472,10**	**367,76**			
			Total des produits financiers	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES			**PRODUITS EXCEPTIONNELS**		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-	Produits exceptionnels sur opération de gestion	147,00	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-	Produits exceptionnels sur opération en capital	-	-
Autres charges exceptionnelles	-	-	reprises sur provisions et Transferts de charges	-	-
dotations exceptionnelles aux amorts et provisions	-	-	Autres produits exceptionnels	-	-
Total des charges exceptionnelles	-	-	**Total des produits exceptionnels**	**147,00**	-
Participation des salariés aux résultats entreprise	-	-			
IMPOT SUR LES BENEFICES	- 26 703,00	- 31 646,00			
Total des charges	**- 14 148,17**	**- 16 570,10**	**Total des produits**	**147,00**	-
Bénéfice	**14 295,17**	**16 570,10**	**Perte**	-	-
Total général	**147,00**	-	**Total général**	**147,00**	-

Annexe aux comptes sociaux au 31 décembre 2019

Depuis sa création en Avril 1992 et jusqu'à fin Mai 2015, la société AZ PLUS avait pour objet social le courtage d'assurances Vie, l'épargne, la prévoyance, et les produits financiers. Depuis fin mai 2015, elle n'a plus d'activité de courtage.

Le total du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2019 est de 4 643 010,84€.
Le compte de résultat de l'exercice affiche un bénéfice de 14 295,17€.

L'exercice a une durée de douze mois couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2019.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

2 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Apparu en décembre 2019, le COVID 19 s'est rapidement propagé dès le premier trimestre 2020 dans de nombreux pays, entrainant les autorités gouvernementales à déclarer l'état d'urgence sanitaire. Cette crise sanitaire a ainsi conduit à une soudaine réduction de l'activité économique et de fortes incertitudes sur les perspectives de croissance, provoquant en conséquence une volatilité importante des marchés financiers. Le ralentissement de l'activité économique concerne tous les secteurs d'activité, y compris le secteur de l'assurance.

Dans ce contexte, le Groupe Covéa a mis en place plusieurs cellules de crise quotidiennes chargées de déployer l'ensemble des mesures nécessaires pour protéger les collaborateurs et assurer la poursuite des opérations, afin de maintenir le service aux sociétaires et clients, dont nombre d'entre eux exercent des activités essentielles dans l'intérêt du pays.

Les actions mises en place par le Groupe incluent notamment un recours prioritaire au travail à distance. A la suite de la fermeture des agences et de très nombreux sites, des plans de continuité d'activité, de suivi et de communication ont été mis en place afin d'assurer le bon déroulement des activités. Si le travail à distance est le mode d'exercice prioritaire pour la quasi-totalité des collaborateurs, certains collaborateurs qui exercent des activités essentielles et critiques se rendent quotidiennement ou ponctuellement sur sites pour assurer une continuité de service dans l'intérêt des sociétaires, clients et partenaires (réseaux, fournisseurs...).

L'incertitude liée à l'évolution de la pandémie COVID 19 ne permet pas à ce stade d'évaluer précisément l'ampleur et la durée de la dégradation de l'environnement macro-économique et, par conséquent, les impacts potentiels sur les activités du Groupe et les résultats pour 2020. Toutefois, l'évaluation des risques fait l'objet d'un suivi permanent dans le cadre d'un dispositif exceptionnel de gestion des risques

Copie certifiée conforme
PG / 16/07/2020 14:15:09
N° de dépôt - 2020/3378 / 387531049

mis en place au sein du Groupe. A ce stade, aucun élément significatif n'a été identifié de nature à mettre en cause la continuité d'exploitation de la société AZ PLUS.

La force et la solidité du Groupe Covéa permettent de rester confiant quant à la poursuite des activités et la capacité à faire face à cette crise. Les collaborateurs du Groupe restent fortement engagés afin d'apporter leur soutien aux sociétaires, clients et partenaires.

3 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES RETENUS

Les chiffres mentionnés dans la présente annexe sont en euros.

3.1 - PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels sont établis dans le respect des dispositions légales et réglementaires du Plan Comptable Général 2014 en application du règlement ANC 2014-03 du 05 Juin 2014, homologué par l'arrêté du 08 Septembre 2014, et modifié par le règlement ANC n°2015-06.

Les Conventions Générales Comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et selon les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

3.2 - METHODES COMPTABLES UTILISEES

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Méthode utilisée pour le calcul des amortissements :

- Agencements,aménagements,installations.....Linéaire → 10 ans
- Matériel de bureauLinéaire → 5 ans
- Mobilier de bureauLinéaire → 10 ans

4 - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

4.1- NOTES AU BILAN

4.1.1 – Immobilisations : Néant

Copie certifiée conforme
PG / 16/07/2020 14:15:09
N° de dépôt - 2020/3378 / 387531049

4.1.2 – Créances selon ancienneté

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
C/C intégration fiscale COVEA SGAM	1 755,00	1 755,00	
TOTAL	**1 755,00**	**1 755,00**	

4.1.3 – Trésorerie

La trésorerie disponible au 31/12/19 s'élève à un montant de 4 641 255,84€.
(Banques CACEIS & BNP AZ PLUS)

4.1.4 - Capitaux propres

Le capital social est composé de 300 000 actions ordinaires au nominal de 15 € entièrement libérées.

Répartition par actionnaire

Actionnaires	Nombre d'actions	% détention des actions
MMA IARD	299 999	100,00
COVEA COOPERATIONS	1	0,00
TOTAL	**300 000**	**100,00**

Variation des capitaux propres

Comptes	31.12.2018	Affectation résultat 2018	Résultat 2019	31.12.2019
Capital	4 500 000,00			4 500 000,00
Réserve légale	139 065,97			139 065,97
Réserve indisponible	73 470,52			73 470,52
Report à nouveau	-107 655,99	16 570,10		-91 085,89
Résultat de l'exercice	16 570,10	-16 570,10	14 295,17	14 295,17
TOTAL	**4 621 450,60**	-	**14 295,17**	**4 635 745,77**

4.1.5 – Dettes selon ancienneté

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
C/C Opérations diverses MMA IARD SA	2 706,05	2 706,05	
Charges à payer.....	4 559,02	4 559,02	
TOTAL	**7 265,07**	**7 265,07**	

Copie certifiée conforme
PG / 16/07/2020 14:15:09
N° de dépôt - 2020/3378 / 387531049

4.1.6 - *Opérations avec les sociétés liées et avec un lien de participation*

	2019			2018
	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation	Total	
ACTIF				
C/C Intégration fiscale COVEA SGAM	1 755,00	-	1 755,00	38 887,00
Compte courant opérations diverses - *MMA IARD SA*	-	-	-	3 864,42
TOTAL	**1 755,00**	**-**	**1 755,00**	**42 751,42**
PASSIF				
Compte courant opérations diverses - *MMA IARD SA*	2 706,05	-	2 706,05	-
TOTAL	**2 706,05**	**-**	**2 706,05**	**-**

Transactions effectuées avec des parties liées :

Aucune des transactions entre parties liées, en cours à la date d'arrêté ou ayant eu des effets sur l'exercice, ne présente les caractéristiques des transactions à mentionner conformément à l'arrêt du 29 décembre 2009 publié au JO du 31 décembre 2010 homologuant les règlements ANC n° 2010-02 et 2010-03.

4.2 - NOTES AU COMPTE DE RESULTAT

4.2.1 - *Produits d'exploitation* : *Néant*

4.2.2 - *Charges d'exploitation* : *12 082,73€*

Elles se décomposent de la façon suivante :

CHARGES D'EXPLOITATION	2019	2018
Sous-traitance générale & de services	7 356,10	9 423,19
Honoraires des Commissaires aux Comptes	4 305,00	4 220,32
Frais d'actes et de contentieux	113,28	312,22
Annonces et insertions	-	217,26
Autres frais bancaires	308,35	228,15
Contribution économique territoriale (C.E.T)	-	307,00
Total	**12 082,73**	**14 708,14**

Copie certifiée conforme
PG / 16/07/2020 14:15:09
N° de dépôt - 2020/3378 / 387531049

La société AZ PLUS enregistre, pour l'exercice 2019, des honoraires de certification des comptes et d'autres services de son commissaire aux comptes comme suit :

En euros, hors taxes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
Certification des comptes	3 570
Services autres que la certification des comptes	-
Total	3 570

4.2.3 - Produits financiers : Néant

4.2.4 - Charges financières : 472,10 €

Elles correspondent aux :

CHARGES FINANCIERES	2019	2018
Prestations Covéa Finance	472,10	367,76
Total	**472,10**	**367,76**

4.2.5 - Produits exceptionnels : Néant

PRODUITS EXCEPTIONNELS	2019	2018
Dégrèvement d'impôts	147,00	-
Total	**147,00**	**-**

4.2.6 - Charges exceptionnelles : Néant

Copie certifiée conforme
PG / 16/07/2020 14:15:09
N° de dépôt - 2020/3378 / 387531049

5 - AUTRES INFORMATIONS

5.1 - SITUATION FISCALE

- Résultat net comptable.....14 295 €

- Réintégrations :

 - Provision honoraires CAC 2019 4 284 €

- Déductions :

 - Réallocation éco IS 2018 sur déficit fiscal (écart prov/déf). -24 948 €
 - Provision honoraires CAC 2018-4 200 €
 - Réallocation éco IS 2019 sur déficit fiscal -1 755 €

RESULTAT FISCAL..... -12 324 €

Intégration fiscale

Conformément à la convention d'intégration fiscale et en application de l'article 223 A du CGI, la société AZ PLUS a opté à compter du 1er Janvier 2008 pour l'intégration dans le groupe fiscal COVEA SGAM. Les termes de la convention régissant les relations des membres du groupe fiscal ont prévu le principe d'une réallocation des économies d'IS entre COVEA SGAM et ses filiales. La réallocation étant plafonnée en fonction de l'Economie Globale effectivement réalisée par COVEA, les montants non réalloués dans l'exercice seront reportés en priorité sur l'exercice suivant.

Le montant total de la réallocation d'économie d'IS 2019 auquel AZ PLUS peut prétendre est de 1 755€.

Copie certifiée conforme
PG / 16/07/2020 14:15:09
N° de dépôt - 2020/3378 / 387531049

AZ PLUS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

Copie certifiée conforme
PG / 16/07/2020 14:15:09
N° de dépôt - 2020/3378 / 387531049

pwc

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

A l'assemblée générale
AZ PLUS
14, boulevard Marie et Alexandre Oyon
72000 Le Mans

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AZ PLUS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 5 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59, Fax : +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles.Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Copie certifiée conforme
PG / 16/07/2020 14:15:09
N° de dépôt - 2020/3378 / 387531049

TRIBUNAL DE COMMERCE DU MANS

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 5 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Copie certifiée conforme
PG / 16/07/2020 14:15:09
N° de dépôt - 2020/3378 / 387531049

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Copie certifiée conforme
PG / 16/07/2020 14:15:09
N° de dépôt - 2020/3378 / 387531049

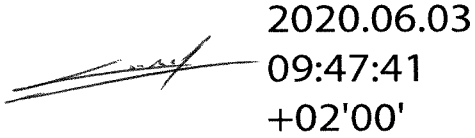
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 3 juin 2020

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Gérard Courrèges

Copie certifiée conforme
PG / 16/07/2020 14:15:09
N° de dépôt - 2020/3378 / 387531049

Copie certifiée conforme
PG / 16/07/2020 14:15:09
N° de dépôt - 2020/3378 / 387531049

AZ PLUS

BILAN
31/12/2019

ACTIF	31/12/2019 Montant brut	31/12/2019 Amort. et provisions	31/12/2019 Montant net	31/12/2018 Montant net
Capital souscrit non appelé	-		-	-
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
- Concessions, brevets, marques, logiciels	-	-	-	-
- Fonds commercial	-	-	-	-
Immobilisations corporelles			-	-
- Terrains	-	-	-	-
- Constructions	-	-	-	-
- Agencements, installations	-	-	-	-
- Matériel de bureau			-	-
- Matériel informatique	-	-	-	-
- Mobilier de bureau			-	-
- Immobilisations en cours	-	-	-	-
Immobilisations financières			-	-
- Participations	-	-	-	-
- Autres titres immobilisés	-	-	-	-
- Prêts	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-
Total I	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-		-	-
Créances clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres créances				
- Fournisseurs	-	-	-	-
- Sociales	-		-	-
- ETAT Taxes	-		-	-
- IS	-		-	-
- C/C intégration fiscale	1 755,00		1 755,00	38 887,00
- C/C actionnaires avances trésorerie			-	-
- C/C opérations diverses			-	3 864,42
- Produits à recevoir			-	29,62
- Autres débiteurs divers		-	-	
Valeurs mobilières de placement		-	-	
Instruments de trésorerie			-	
Disponibilités	4 641 255,84		4 641 255,84	4 583 150,67
Total II	4 643 010,84	-	4 643 010,84	4 625 931,71
Charges constatées d'avance Total III	-		-	-
Total général	**4 643 010,84**	-	**4 643 010,84**	**4 625 931,71**

PASSIF	31/12/2019 Montant	31/12/2018 Montant
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 500 000,00	4 500 000,00
Prime d'émission		
Réserve légale	139 065,97	139 065,97
Autres réserves	73 470,52	73 470,52
Report à nouveau	- 91 085,89	- 107 655,99
Résultat de l'exercice	14 295,17	16 570,10
Provisions réglermentées	-	-
Total I	4 635 745,77	4 621 450,60
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provision pour risques	-	-
Provision pour charges	-	-
Total II	-	-
DETTES		
Comptes de liaison inter-sociétés	-	-
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-
Avances et acomptes recus sur commandes	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
- Fournisseurs biens et services	-	-
- Fournisseurs d'immobilisations	-	-
- Autres	-	-
Dettes fiscales et sociales		
- Personnel rémunérations dues	-	-
- Charges sociales	-	-
- Etat TVA à payer	-	-
- Autres taxes	-	-
Autres dettes		
- IS intégration fiscale	-	-
- C/C actionnaires opérations diverses	2 706,05	-
- C/C actionnaires avances trésorerie	-	-
- Charges à payer	4 559,02	4 481,11
- Autres créditeurs divers	-	-
Total III	7 265,07	4 481,11
Produits constatés d'avance Total IV	-	-
Total général	**4 643 010,84**	**4 625 931,71**

Copie certifiée conforme
PG / 16/07/2020 14:15:09
N° de dépôt - 2020/3378 / 387531049

AZ PLUS

COMPTE DE RESULTAT
31/12/2019

CHARGES	31/12/2019	31/12/2018	PRODUITS	31/12/2019	31/12/2018
CHARGES D'EXPLOITATION			**PRODUITS D'EXPLOITATION**		
Achats de marchandises	-	-	Ventes de marchandises	-	-
Varation de stocks de marchandises	-	-	Production vendue de biens	-	-
achats d'approvisionnement			Production vendue de services	-	-
varation de stocks d'approvisionnement	-	-	Production stockée	-	-
Autres charges externes	12 082,73	14 401,14	Production immobilisée	-	-
Impôts taxes et versements assimilés	-	307,00	Subventions d'exploitation	-	-
Personnel : salaires et traitements	-	-	Reprises sur amortissements et provisions	-	-
Charges sociales	-	-	Transferts de charges	-	-
Dotations aux amortissements	-	-	Autres produits	-	-
Dotations aux provisions	-	-			
Autres charges (dont pertes sur créances irrécouvrables)	-	-	**Total des produits d'exploitation**	-	-
Total des charges d'exploitation	**12 082,73**	**14 708,14**			
CHARGES FINANCIERES			**PRODUITS FINANCIERS**		
Dotations financières aux amortissements et prov.	-	-	Produits financiers de participations	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-	Produits des autres immobilisations financières	-	-
différence négative de change	-	-	Revenus des autres créances	-	-
Charges nettes sur VMP	-	-	Autres intérêts et produits assimilés	-	-
autres charges financières	472,10	367,76	Reprises sur provisions et transferts de charges fin.	-	-
			Produits nets sur cessions de VMP	-	-
			Autres produits financiers	-	-
Total des charges financières	**472,10**	**367,76**	**Total des produits financiers**	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES			**PRODUITS EXCEPTIONNELS**		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-	Produits exceptionnels sur opération de gestion	147,00	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-	Produits exceptionnels sur opération en capital	-	-
Autres charges exceptionnelles	-	-	reprises sur provisions et Transferts de charges	-	-
dotations exceptionnelles aux amorts et provisions	-	-	Autres produits exceptionnels	-	-
Total des charges exceptionnelles	-	-	**Total des produits exceptionnels**	**147,00**	-
Participation des salariés aux résultats entreprise	-	-			
IMPOT SUR LES BENEFICES	- 26 703,00	- 31 646,00			
Total des charges	**- 14 148,17**	**- 16 570,10**	**Total des produits**	**147,00**	-
Bénéfice	**14 295,17**	**16 570,10**	**Perte**	-	-
Total général	**147,00**	-	**Total général**	**147,00**	-

Annexe aux comptes sociaux au 31 décembre 2019

Depuis sa création en Avril 1992 et jusqu'à fin Mai 2015, la société AZ PLUS avait pour objet social le courtage d'assurances Vie, l'épargne, la prévoyance, et les produits financiers. Depuis fin mai 2015, elle n'a plus d'activité de courtage.

Le total du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2019 est de 4 643 010,84€.
Le compte de résultat de l'exercice affiche un bénéfice de 14 295,17€.

L'exercice a une durée de douze mois couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2019.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

2 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Apparu en décembre 2019, le COVID 19 s'est rapidement propagé dès le premier trimestre 2020 dans de nombreux pays, entrainant les autorités gouvernementales à déclarer l'état d'urgence sanitaire. Cette crise sanitaire a ainsi conduit à une soudaine réduction de l'activité économique et de fortes incertitudes sur les perspectives de croissance, provoquant en conséquence une volatilité importante des marchés financiers. Le ralentissement de l'activité économique concerne tous les secteurs d'activité, y compris le secteur de l'assurance.

Dans ce contexte, le Groupe Covéa a mis en place plusieurs cellules de crise quotidiennes chargées de déployer l'ensemble des mesures nécessaires pour protéger les collaborateurs et assurer la poursuite des opérations, afin de maintenir le service aux sociétaires et clients, dont nombre d'entre eux exercent des activités essentielles dans l'intérêt du pays.

Les actions mises en place par le Groupe incluent notamment un recours prioritaire au travail à distance. A la suite de la fermeture des agences et de très nombreux sites, des plans de continuité d'activité, de suivi et de communication ont été mis en place afin d'assurer le bon déroulement des activités. Si le travail à distance est le mode d'exercice prioritaire pour la quasi-totalité des collaborateurs, certains collaborateurs qui exercent des activités essentielles et critiques se rendent quotidiennement ou ponctuellement sur sites pour assurer une continuité de service dans l'intérêt des sociétaires, clients et partenaires (réseaux, fournisseurs...).

L'incertitude liée à l'évolution de la pandémie COVID 19 ne permet pas à ce stade d'évaluer précisément l'ampleur et la durée de la dégradation de l'environnement macro-économique et, par conséquent, les impacts potentiels sur les activités du Groupe et les résultats pour 2020. Toutefois, l'évaluation des risques fait l'objet d'un suivi permanent dans le cadre d'un dispositif exceptionnel de gestion des risques

Copie certifiée conforme
PG / 16/07/2020 14:15:09
N° de dépôt - 2020/3378 / 387531049

mis en place au sein du Groupe. A ce stade, aucun élément significatif n'a été identifié de nature à mettre en cause la continuité d'exploitation de la société AZ PLUS.

La force et la solidité du Groupe Covéa permettent de rester confiant quant à la poursuite des activités et la capacité à faire face à cette crise. Les collaborateurs du Groupe restent fortement engagés afin d'apporter leur soutien aux sociétaires, clients et partenaires.

3 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES RETENUS

Les chiffres mentionnés dans la présente annexe sont en euros.

3.1 - PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels sont établis dans le respect des dispositions légales et réglementaires du Plan Comptable Général 2014 en application du règlement ANC 2014-03 du 05 Juin 2014, homologué par l'arrêté du 08 Septembre 2014, et modifié par le règlement ANC n°2015-06.

Les Conventions Générales Comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et selon les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

3.2 - METHODES COMPTABLES UTILISEES

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Méthode utilisée pour le calcul des amortissements :

- Agencements,aménagements,installations.....Linéaire → 10 ans
- Matériel de bureauLinéaire → 5 ans
- Mobilier de bureauLinéaire → 10 ans

4 - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

4.1- NOTES AU BILAN

4.1.1 – Immobilisations : Néant

Copie certifiée conforme
PG / 16/07/2020 14:15:09
N° de dépôt - 2020/3378 / 387531049

4.1.2 – Créances selon ancienneté

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
C/C intégration fiscale COVEA SGAM	1 755,00	1 755,00	
TOTAL	**1 755,00**	**1 755,00**	

4.1.3 – Trésorerie

La trésorerie disponible au 31/12/19 s'élève à un montant de 4 641 255,84€.
(Banques CACEIS & BNP AZ PLUS)

4.1.4 - Capitaux propres

Le capital social est composé de 300 000 actions ordinaires au nominal de 15 € entièrement libérées.

Répartition par actionnaire

Actionnaires	Nombre d'actions	% détention des actions
MMA IARD	299 999	100,00
COVEA COOPERATIONS	1	0,00
TOTAL	**300 000**	**100,00**

Variation des capitaux propres

Comptes	31.12.2018	Affectation résultat 2018	Résultat 2019	31.12.2019
Capital	4 500 000,00			4 500 000,00
Réserve légale	139 065,97			139 065,97
Réserve indisponible	73 470,52			73 470,52
Report à nouveau	-107 655,99	16 570,10		-91 085,89
Résultat de l'exercice	16 570,10	-16 570,10	14 295,17	14 295,17
TOTAL	**4 621 450,60**	**-**	**14 295,17**	**4 635 745,77**

4.1.5 – Dettes selon ancienneté

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
C/C Opérations diverses MMA IARD SA	2 706,05	2 706,05	
Charges à payer	4 559,02	4 559,02	
TOTAL	**7 265,07**	**7 265,07**	

Copie certifiée conforme
PG / 16/07/2020 14:15:09
N° de dépôt - 2020/3378 / 387531049

4.1.6 – Opérations avec les sociétés liées et avec un lien de participation

	2019			2018
	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation	Total	
ACTIF				
C/C Intégration fiscale COVEA SGAM	1 755,00	-	1 755,00	38 887,00
Compte courant opérations diverses - MMA IARD SA	-	-	-	3 864,42
TOTAL	**1 755,00**	**-**	**1 755,00**	**42 751,42**
PASSIF				
Compte courant opérations diverses - MMA IARD SA	2 706,05	-	2 706,05	-
TOTAL	**2 706,05**	**-**	**2 706,05**	-

Transactions effectuées avec des parties liées :

Aucune des transactions entre parties liées, en cours à la date d'arrêté ou ayant eu des effets sur l'exercice, ne présente les caractéristiques des transactions à mentionner conformément à l'arrêt du 29 décembre 2009 publié au JO du 31 décembre 2010 homologuant les règlements ANC n° 2010-02 et 2010-03.

4.2 – NOTES AU COMPTE DE RESULTAT

4.2.1 – Produits d'exploitation : Néant

4.2.2 – Charges d'exploitation : 12 082,73€

Elles se décomposent de la façon suivante :

CHARGES D'EXPLOITATION	2019	2018
Sous-traitance générale & de services	7 356,10	9 423,19
Honoraires des Commissaires aux Comptes	4 305,00	4 220,32
Frais d'actes et de contentieux	113,28	312,22
Annonces et insertions	-	217,26
Autres frais bancaires	308,35	228,15
Contribution économique territoriale (C.E.T)	-	307,00
Total	**12 082,73**	**14 708,14**

Copie certifiée conforme
PG / 16/07/2020 14:15:09
N° de dépôt - 2020/3378 / 387531049

La société AZ PLUS enregistre, pour l'exercice 2019, des honoraires de certification des comptes et d'autres services de son commissaire aux comptes comme suit :

En euros, hors taxes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
Certification des comptes	3 570
Services autres que la certification des comptes	-
Total	3 570

4.2.3 – Produits financiers : Néant

4.2.4 – Charges financières : 472,10 €

Elles correspondent aux :

CHARGES FINANCIERES	2019	2018
Prestations Covéa Finance	472,10	367,76
Total	**472,10**	**367,76**

4.2.5 – Produits exceptionnels : Néant

PRODUITS EXCEPTIONNELS	2019	2018
Dégrèvement d'impôts	147,00	-
Total	**147,00**	**-**

4.2.6 – Charges exceptionnelles : Néant

Copie certifiée conforme
PG / 16/07/2020 14:15:09
N° de dépôt - 2020/3378 / 387531049

5 - AUTRES INFORMATIONS

5.1 - SITUATION FISCALE

- Résultat net comptable 14 295 €

- Réintégrations :

 - Provision honoraires CAC 2019 4 284 €

- Déductions :

 - Réallocation éco IS 2018 sur déficit fiscal (écart prov/déf) .-24 948 €
 - Provision honoraires CAC 2018 -4 200 €
 - Réallocation éco IS 2019 sur déficit fiscal -1 755 €

RESULTAT FISCAL -12 324 €

Intégration fiscale

Conformément à la convention d'intégration fiscale et en application de l'article 223 A du CGI, la société AZ PLUS a opté à compter du 1er Janvier 2008 pour l'intégration dans le groupe fiscal COVEA SGAM. Les termes de la convention régissant les relations des membres du groupe fiscal ont prévu le principe d'une réallocation des économies d'IS entre COVEA SGAM et ses filiales. La réallocation étant plafonnée en fonction de l'Economie Globale effectivement réalisée par COVEA, les montants non réalloués dans l'exercice seront reportés en priorité sur l'exercice suivant.

Le montant total de la réallocation d'économie d'IS 2019 auquel AZ PLUS peut prétendre est de 1 755€.

Copie certifiée conforme
PG / 16/07/2020 14:15:09
N° de dépôt - 2020/3378 / 387531049

Pour copie certifiée conforme délivrée le 16/07/2020
Page 24 sur 24